



Comment nous rejoindre ?

***Vous souhaitez rejoindre le réseau Adhap Services® ?
Venez rejoindre une équipe dynamique.***

Si vous souhaitez créer rapidement votre entreprise, sur un secteur d'activité ayant de grandes perspectives d'évolution, vous pouvez bénéficier de l'aide et de la notoriété d'un réseau reconnu par les pouvoirs publics.

Vous êtes professionnel de santé ou gestionnaire.

- Vous pensez avoir l'âme et les compétences d'un chef d'entreprise.
- Vous avez envie de vous épanouir en créant une PME à forte valeur ajoutée, sur un secteur d'activité passionnant «touchant à la personne».
- Vous êtes attiré par la notion de «services» au point d'en faire votre métier.
- Vous voulez bénéficier de la sécurité d'un réseau, en étant prêt à en accepter les règles.
- Vous disposez d'un apport minimum de 30 000 €
- Droit d'entrée : 25 500 €
- Surface moyenne : 60 m²
- Investissement global : 75000/80000€ local compris
- Redevance, pub comprise : 3,5%du CA HT la première année puis 7% du CA HT
- Chiffre d'Affaire HT moyen d'une implantation après 2 ans d'activité : 370 000 €

Vous pensez répondre à tous ces critères, vous pourriez rejoindre notre réseau et devenir notre partenaire en franchise

Avec les avantages suivants :

- Un métier basé sur les relations humaines
- La notoriété d'une enseigne.
- Le concept de services de proximité « Adhap services » Entièrement modélisé.
- Un savoir faire éprouvé
- Bénéficiaire d'une formation « Adhaptée » exclusive.
- Bénéficiaire d'une formation « terrain » au démarrage de votre entreprise.
- Avoir un soutien constant, pendant toute la durée de votre activité. « Animation »
- Avoir une zone d'exclusivité.
- Bénéficiaire d'un réseau de partenaires indépendants et fiables.

Vous êtes intéressé, Vos valeurs sont les nôtres